



DOYENNÉ
SUD
CHARENTE

B.M.V Infos Cathos

Annonces de la Paroisse B.M.V
Blanzac, Montmoreau, Villebois Lavalette

Pour tous renseignements : **05 45 60 24 31** (Permanence téléphonique tous les jours de l'année de 09h à 19h !) et paroisse.montmoreau@dio16.fr

5^{ème} Dimanche de Pâques, 02 Mai 2021

Abbaye de Maumont, chez nos sœurs,
08h50, Messe en semaine
10h, Messe du Dimanche



AGENDA

A partir du 1^{er} Mai les Messes du **SAMEDI** seront célébrées à **17h30 !!!**

Dimanche 02 Mai : 5^{ème} Dimanche de Pâques
10h30, Messe à Montmoreau

Judi 06 Mai
10h, Prière du Rosaire à Beaucanton
14h30-16h, Réunion EAP salle Beaucanton

Vendredi 07 Mai
09h45, Réunion du journal « Le Lien »
14h30, Prière du chapelet à Péreuil

Samedi 08 Mai
Journée de Préparation à la 1^{ère} Communion à l'Abbaye de Puypéroux
17h30, Messe à Blanzac

Dimanche 09 Mai
10h30, Messe à Montmoreau

Lundi 10 Mai

15h, Répétition de Chant, salles Paroissiales de Villebois
pour la Messe de l'Ascension à Charmant
Tous les chanteurs du Doyenné y sont conviés vivement !!!

Jeudi 13 : Fête de l'Ascension

10h30, Messe du doyenné à Charmant
Avec la célébration des 1ères Communions des enfants de la Paroisse
Suivi par la procession et bénédiction des Rogations

17h, Messe en Anglais à Aubeterre
Présidé par le Père Benoît Lecomte

Vendredi 14 Mai

14h30, Prière du chapelet à Jurignac

Samedi 15 Mai

17h30, Messe à Villebois

Dimanche 16 Mai

10h30, Messe à Montmoreau



Belle et Bonne Nouvelle ! Ordination

Je vous informe de l'Appel
de **Maxime PETIT**
qui sera ordonné prêtre
le dimanche 4 juillet à 15h30 à la cathédrale.

Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle
et nous l'assurons de notre prière.
Bien fraternellement





Moi de Mai : Mois de Marie

**Et dans le Diocèse le « Mois de l'Appel »
et de prière pour les Vocations.**

**Confions-nous à
« Notre-Dame du Sacerdoce ! »**

Lors de chacune de nos Messes pendant ce mois sur BMV
Après la Communion nous nous confierons la Ste Vierge
Et porterons tout particulière Maxime et nos séminaristes
par cette prière à **« Notre-Dame du Sacerdoce ! »**

Vierge Marie,
Mère du Christ Prêtre,
Mère des Prêtres du monde entier,
Vous aimez tout particulièrement les prêtres,
parce qu'ils sont les images vivantes
de Votre fils unique.

Vous avez aidé Jésus par toute Votre vie terrestre,
et vous l'aidez encore dans le Ciel.
nous vous en supplions, priez pour les Prêtres,
Priez le père des Cieux
pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson.

Priez pour que nous ayons toujours des Prêtres,
qui nous donnent les sacrements,
nous expliquent l'Évangile du Christ,
Et nous enseignent à devenir de vrais enfants de Dieu.

Vierge Marie, demandez vous même à Dieu le Père,
Les Prêtres dont nous avons tant besoin,
Et puisque votre cœur a tout pouvoir sur lui,
Obtenez-nous, ô Marie,
Des prêtres qui soient des Saints.

Notre-Dame du Sacerdoce, priez pour nous,
Saint Jean-Marie Baptiste Vianney, priez pour nous.

Lien site Internet du Diocèse :
<https://charente.catholique.fr/actualites/mois-de-lappel-2021/>



« Triathlon de la Pentecôte »



Le 22 mai 2021, samedi du week-end de Pentecôte, le doyenné Sud Charente vivra un « Triathlon ».

Pourquoi un tel projet, qui peut à certains paraître loufoque, original voire excentrique ?

Pour vivre une expérience d'Eglise, d'unité, de Pentecôte.

Les inscriptions sont ouvertes !

**Il faut vous inscrire pour l'organisation
Et l'assurance de la sécurité de TOUS !!!**

1/ Des formulaires papiers sont à votre disposition dans les églises

2/ On peut aussi s'inscrire en ligne, c'est encore plus simple pour les gens et pour nous à traiter :

<https://charente.catholique.fr/sud-charente/actualites/inscription-en-ligne-au-triathlon-actualite-test/>

Attention !

Vous pouvez vous inscrire pour la balade, mais il y a besoin de personnes pour s'inscrire pour les transports et les navettes également !

Plusieurs personnes se sont senties perdues devant le bulletin d'inscription... rassurez-vous, si votre envie de participer n'entre pas dans les cases... rajoutez des cases !

Et indiquez simplement comment vous envisagez de participer à cette belle journée du 22 mai. Nous tâcherons d'accuser réception de toutes les réponses.

En outre : Nous avons aussi besoin d'une équipe inter-paroissiale pour la liturgie !

3/ Les parcours (vélo, Marche et Canoé) sont ici :

<https://charente.catholique.fr/sudcharente/actualites/les-parcours-du-triathlon/>

4/ Accueil et activités pour les petits enfants à Aubeterre :

- Une nouvelle proposition a été faite pour le 22 mai : un accueil des petits enfants à Aubeterre, sur la base de loisir, le samedi après-midi, pour un grand jeu. Merci d'indiquer si vous êtes intéressés pour vos enfants ou pour préparer et animer cette activité !

5/ Equipe Médicale !

- Nous faisons un petit appel pour monter une ou deux équipes de secours : infirmier(e)s, médecins, secouristes, merci de vous signaler si le cœur vous en dit !

Notre Triathlon solidaire du doyenné se prépare, dans toutes ses dimensions !

La journée du 22 mai se terminera par la messe de Pentecôte, en l'église Saint Jacques d'Aubeterre, à 17h30. Cette messe sera une belle occasion de rendre grâce pour tout ce que nous aurons vécu dans la journée, pour ce que nous aurons vécu en doyenné pendant l'année, et pour nous laisser envoyer par le Souffle de l'Esprit Saint !

Préparation de la Messe du 22 Mai, clôture du Triathlon

Pour préparer cette messe, je vous invite à une rencontre avec ceux qui le peuvent et le veulent des acteurs de la liturgie des 3 paroisses du doyenné le : **Vendredi 7 mai, de 17h à 18h-18h15, à Montmoreau Salle Beaucanton**

Possibilité de co-voiturage depuis le presbytère de Barbezieux (Rdv 16h20)

Possibilité de se joindre à cette réunion en VISIO avec le lien : <https://meet.jit.si/RencontreSudCharente>



Le « Marathon » de Prière Demandé par le Pape François

**Un chapelet sans frontière :
de nombreux accents pour une même intention**

Le mois de mai commence par le marathon de prière à la Vierge voulu par le Pape François et promu par le dicastère pour la Nouvelle Évangélisation, qui réunit les temples mariaux du monde entier dans la demande de libérer l'humanité du drame de la pandémie.

Du "W" de Walsingham au "P" de Pompéi. C'est l'alphabet du Rosaire, l'alpha et l'oméga du marathon marial planétaire qui commence aujourd'hui, et qui a été convoqué par le Pape François pour implorer la fin de la pandémie.

Une chaîne de foi et de dévotion symbolisée par la couronne qui sera déroulée chaque jour à 18 heures, heure de Rome, dans 30 sanctuaires sur les 5 continents, en partant du temple immergé dans la verdure du Norfolk, en Angleterre, où en 1061 la Vierge est apparue à la noble Richeldis de Faverches, dans le village de Walsingham. Une des plus anciennes chapelles dédiées au culte marial, rasée par Henri VIII, reconstruite dans les années 1800, et à laquelle le Pape a reconnu en 2016 le titre de « Basilique ».

Visite parmi les icônes du monde

C'est ainsi que commence le mois de mai 2021, avec la récitation en direct du chapelet dans le monde entier, inaugurée par François lui-même à 18 heures dans la basilique Saint-Pierre, devant l'icône de Notre-Dame-du-Bon-Secours, et conclue par lui le 31 mai, également depuis le Vatican à 18 heures.

L'année dernière, ce sont les sanctuaires du monde entier qui se sont reliés à Rome dans l'après-midi du 30 mai, pour prier le chapelet avec le Pape devant la grotte de Lourdes, dans les jardins du Vatican. Cette année, la prière deviendra polyphonique, avec les langues et les accents les plus variés -de la Corée du Sud au Brésil, de Sydney à Washington, en passant par certains des sanctuaires les plus célèbres, Fatima, Czestochowa, Lorette- ce qui donnera forme et substance au titre choisi pour l'initiative, «De toute l'Église montait sans cesse la prière vers Dieu» promue par le Conseil pontifical pour la Nouvelle Évangélisation.

Pour les victimes et les personnes souffrant de la pandémie

«Cet appel communautaire veut essayer de réaliser une prière continue, répartie sur les méridiens du monde», explique le dicastère dirigé par Mgr Rino Fisichella. «Tous les sanctuaires du monde sont invités à prier, de la manière et

dans la langue dans lesquelles s'exprime habituellement la tradition locale, pour invoquer la reprise de la vie sociale, du travail et des nombreuses activités humaines qui sont restées suspendues» à cause du Covid.

Comme le Pape François l'avait fait l'an dernier, au début des messes en direct de la Maison Sainte-Marthe -la "paroisse" ouverte par François lorsque le confinement avait fermé toutes les autres- chaque récitation du chapelet sera consacrée à une ou plusieurs catégories de personnes les plus touchées par le coronavirus.

Nous commencerons par prier pour les défunts de la pandémie et nous nous souviendrons progressivement des médecins, du personnel soignant, des pauvres et des chômeurs, des personnes âgées et des prisonniers, des sans-abris et de tous ceux qui ont souffert et souffrent encore de la morsure de ce drame. «Contempler ensemble le visage du Christ avec le cœur de Marie, notre Mère», avait écrit le Pape dans sa lettre adressée aux fidèles en 2020, «nous rendra encore plus unis comme famille spirituelle et nous aidera à surmonter cette épreuve».

Alessandro De Carolis - Cité du Vatican



Une nouvelle loi anti-corruption pour les cadres du Vatican

Un nouveau Motu proprio du Pape exige que les cadres et les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas fait l'objet de condamnations ou d'enquêtes pour terrorisme, blanchiment d'argent ou évasion fiscale. Ils ne peuvent pas avoir d'actifs dans des paradis fiscaux ou investir dans des entreprises qui agissent contre la doctrine de l'Église. Il est interdit à tous les employés d'accepter des cadeaux d'une valeur supérieure à 40 euros.

«La fidélité dans les choses de peu d'importance est liée, selon l'Écriture, à la fidélité dans les choses importantes».

Tels sont les premiers mots du nouveau Motu proprio de François sur la transparence, par lequel le Pape demande à tous les niveaux de direction du Saint-Siège, et à tous ceux qui exercent des fonctions d'administration active, des fonctions juridictionnelles ou de contrôle, de signer une déclaration assurant qu'ils n'ont pas fait l'objet de condamnations définitives, qu'ils ne font pas l'objet de procès ou d'enquêtes pénales en cours pour corruption, fraude,

terrorisme, blanchiment d'argent, exploitation de mineurs, évasion fiscale. Et ne pas détenir d'argent liquide ou d'investissements dans des pays à haut risque de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, dans des paradis fiscaux ou des participations dans des entreprises qui opèrent contre la doctrine sociale de l'Église.

Ce tour de vis fait suite à celui du 19 mai 2020, date à laquelle le Pape François avait promulgué le nouveau code des marchés publics. Le Souverain Pontife avait expliqué qu'il était nécessaire à cause de la corruption qui «peut se manifester de différentes manières et sous différentes formes, même dans des secteurs autres que les marchés publics, et pour cette raison, les réglementations et les meilleures pratiques au niveau international prévoient pour les personnes qui occupent des rôles clés dans le secteur public des obligations particulières de transparence dans le but de prévenir et de combattre, dans chaque secteur, les conflits d'intérêts, les voies clientélistes et la corruption en général.» C'est pourquoi le Saint-Siège, qui a adhéré à la Convention des Nations-Unies contre la corruption, «a décidé de se conformer aux meilleures pratiques pour prévenir et contrer» ce phénomène «sous ses différentes formes».

Le Pape a donc décidé d'ajouter des articles au Règlement général de la Curie romaine, avec une mesure qui concerne tous ceux qui sont classés dans les niveaux fonctionnels C, C1, C2 et C3 (c'est-à-dire des cardinaux chefs de dicastères aux vice-directeurs avec des contrats exécutifs de cinq ans), et tous ceux qui ont des fonctions d'administration juridictionnelle active ou de contrôle et de supervision. Ils devront signer une déclaration au moment de l'embauche, puis tous les deux ans.

Ils sont tenus de certifier qu'ils n'ont pas été condamnés définitivement, au Vatican ou dans d'autres États, qu'ils n'ont pas bénéficié de la grâce, de l'amnistie ou du pardon, et qu'ils n'ont pas été acquittés pour cause de prescription. Qu'ils ne font pas l'objet de procédures pénales ou d'enquêtes en cours pour participation à une organisation criminelle, corruption, fraude, terrorisme, blanchiment d'argent, exploitation de mineurs, traite ou exploitation d'êtres humains, fraude ou évasion fiscale.

Ils doivent également déclarer qu'ils ne détiennent pas, même par le biais d'intermédiaires, d'argent liquide ou d'investissements ou de participations dans des sociétés et des entreprises dans des pays figurant sur la liste des juridictions présentant un risque élevé de blanchiment de capitaux (à moins que leurs proches ne soient résidents ou domiciliés pour des raisons familiales, commerciales ou d'études avérées). Ils doivent s'assurer, au mieux de leurs connaissances, que tous les biens, mobiliers et immobiliers, dont ils sont

propriétaires ou détenteurs, ainsi que les rémunérations de toute nature qu'ils reçoivent, proviennent d'activités légitimes. La demande de «ne pas détenir» de participations ou d'«intérêts» dans des sociétés ou des entreprises opérant à des fins contraires à la doctrine sociale de l'Église est également significative.

Le Secrétariat pour l'Économie pourra effectuer des contrôles sur la véracité des déclarations faites noir sur blanc par les déclarants, et en cas de déclarations fausses ou mensongères, le Saint-Siège pourra licencier l'employé et demander des dommages et intérêts.

Enfin, il est interdit - et cette nouveauté concerne tous les employés de la Curie romaine, de l'État de la Cité du Vatican et des entités connexes d'accepter, en raison de leur fonction, des «cadeaux ou autres avantages» d'une valeur supérieure à 40 euros.

D'après Vatican New



A NOTER également... ce que vous ne saviez peut-être pas !!!

Le St Père a promulgué une nouvelle loi entrée en vigueur le 1^{er} Avril dernier afin de ne pas avoir à licencier des personnes travaillant au service du St Siège suite aux conséquences économiques de la Pandémie sur les finances du St Siège qui ont chuté de 40% en 2020.

Pour cela, il a décrété que les salaires de tous ceux qui sont employés au service de l'Église au Vatican soient diminués... depuis les Cardinaux jusqu'aux jardiniers et autres « Petits employés » (justement pour éviter à avoir à licencier ces derniers) selon la grille précise ci-dessous :

pour les Cardinaux : - 10%

pour les archevêques et Evêques : - 8%

pour les Monsignorens : - 6 %

pour les clercs, religieux et religieuse : - 3%

etc ... jusqu'aux salaires les plus bas qui sont au SMIG qui eux ne sont pas touchés par cette ce décret !

Voilà quand le Souverain Pontife fait appliquer la Doctrine Sociale de l'Église à elle-même ! Peut-être pourrions espérer qu'une telle décision inspire de nombreux gouvernants ???

Père Eric P+



L'Évangile de Dimanche 09 Mai 2021

6^{ème} Dimanche de Pâques

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc.

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés.

Demeurez dans mon amour. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi, j'ai gardé les commandements de mon Père, et je demeure dans son amour.

Je vous ai dit cela pour que ma joie soit en vous, et que votre joie soit parfaite. Mon commandement, le voici : Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

Vous êtes mes amis si vous faites ce que je vous commande.

Je ne vous appelle plus serviteurs, car le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; je vous appelle mes amis, car tout ce que j'ai entendu de mon Père, je vous l'ai fait connaître.

Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous alliez, que vous portiez du fruit, et que votre fruit demeure.

Alors, tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera. Voici ce que je vous commande : c'est de vous aimer les uns les autres. »



DOYENNÉ
SUD
CHARENTE

sudcharente.catholique.fr

20 rue Thomas Veillon - 16300 Barbezieux Tél. 05 45 78 01 27

